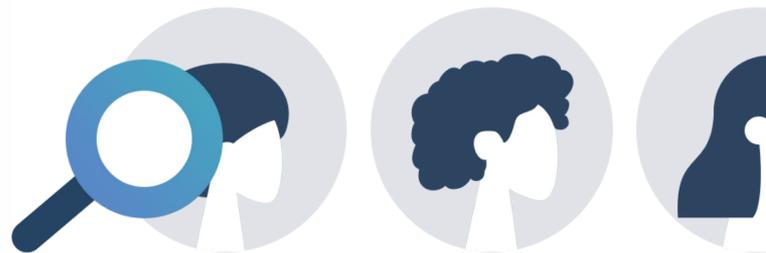


Baromètre du recrutement

2ème semestre 2022

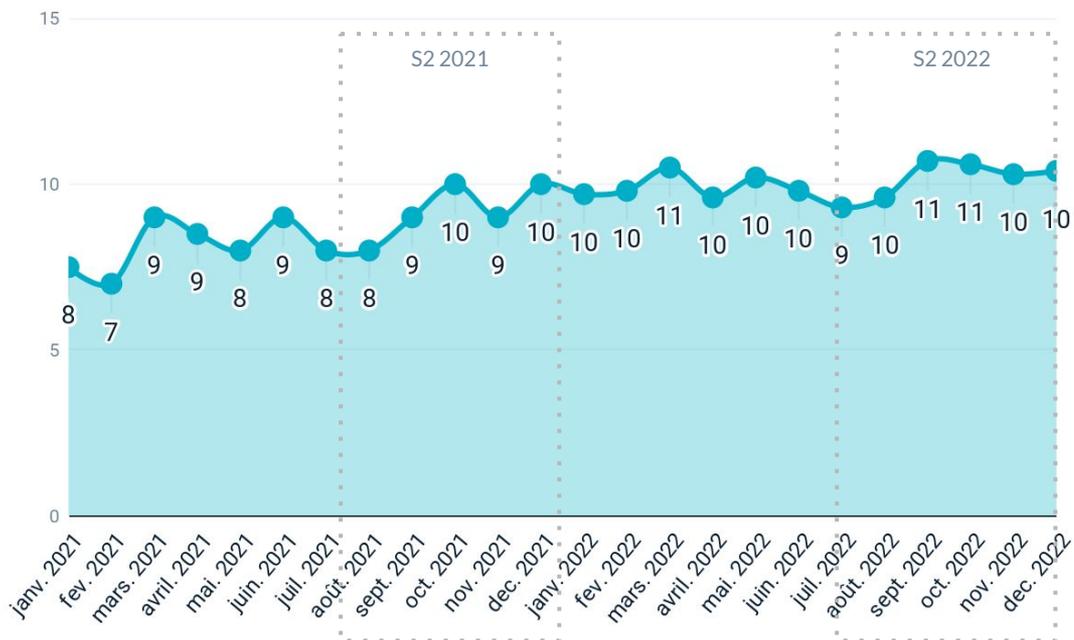


Étude réalisée sur la période du 1er juillet au 31 décembre 2022. Cette étude est basée sur un échantillon de 1 500 entreprises en France.

Source Flatchr.*

Offres d'emploi

Evolution de la moyenne d'offres diffusées par entreprise



+13%

Offres publiées par mois et par entreprise en moyenne sur le second semestre 2022 par rapport à 2021.

Malgré le contexte économique et géopolitique, les intentions de recrutement se confirment. C'est également ce que confirme le baromètre de l'emploi du groupe Adecco-Analytics, qui prévoit plus de 4,5 millions de recrutements sur les 12 prochains mois, soit jusqu'en octobre 2023.

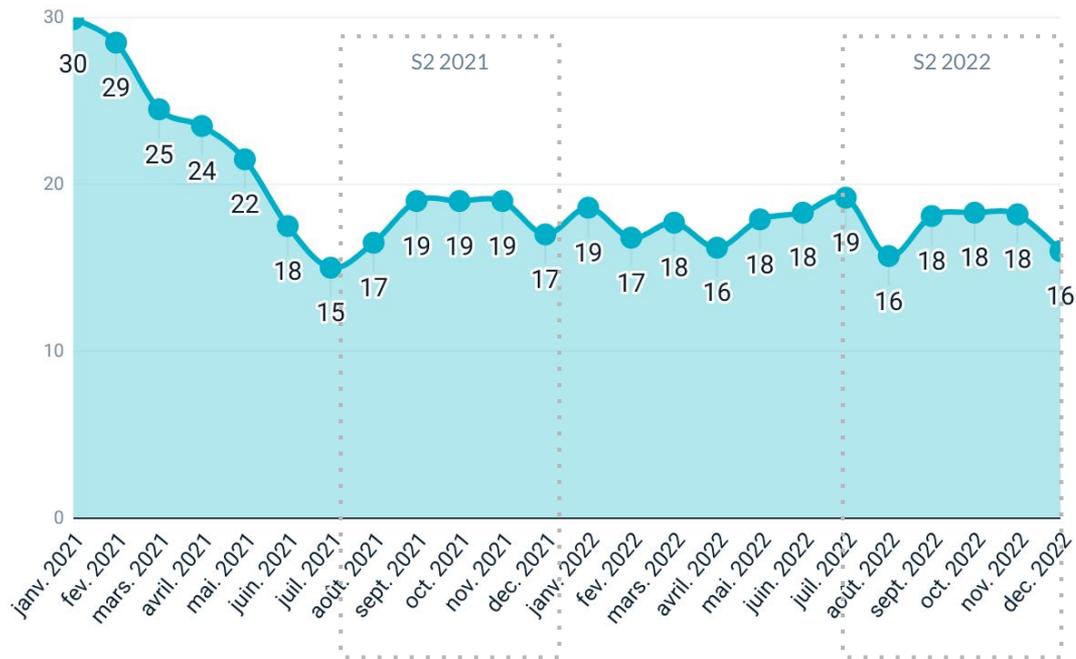
10

Offres publiées en moyenne par mois et par entreprise sur le second semestre 2022 par rapport à 9 au premier semestre 2022.

L'emploi continue d'augmenter. Selon une estimation provisoire de l'Insee, les effectifs salariés ont augmenté de 89.400 postes dans le secteur privé.

Candidatures reçues

Par offres d'emploi



Un marché dynamique

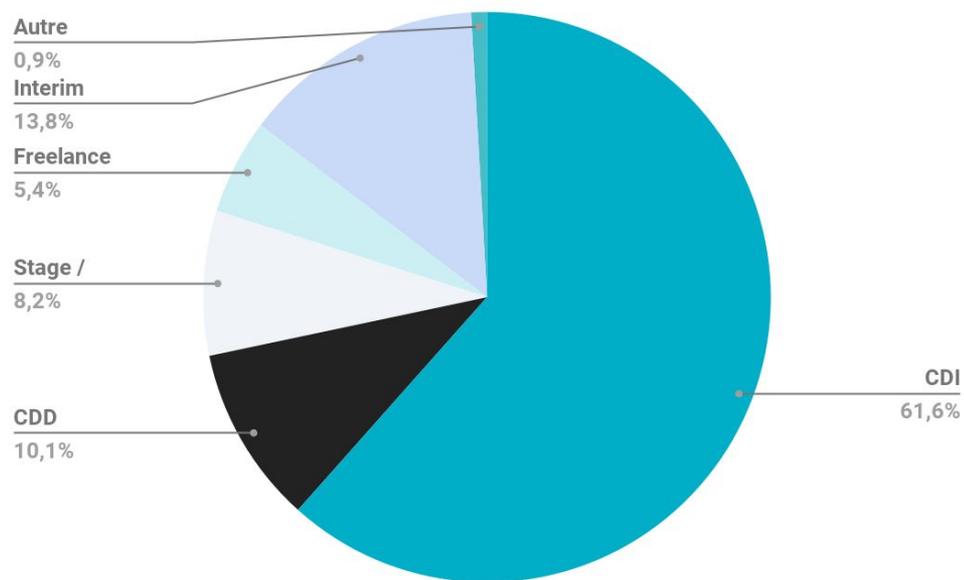
17,6, c'est la moyenne des candidatures reçues sur le deuxième semestre 2022. Cette moyenne est identique à 2021 alors que le volume d'offres d'emploi a augmenté de 13%.

Cela confirme une dynamique de marché avec plus de candidats ouverts aux opportunités.

Les régions en tension

C'est en région parisienne et dans la région Centre-Est que les difficultés se font le plus sentir, à 82 % selon Manpower.

Types de contrat



-8%

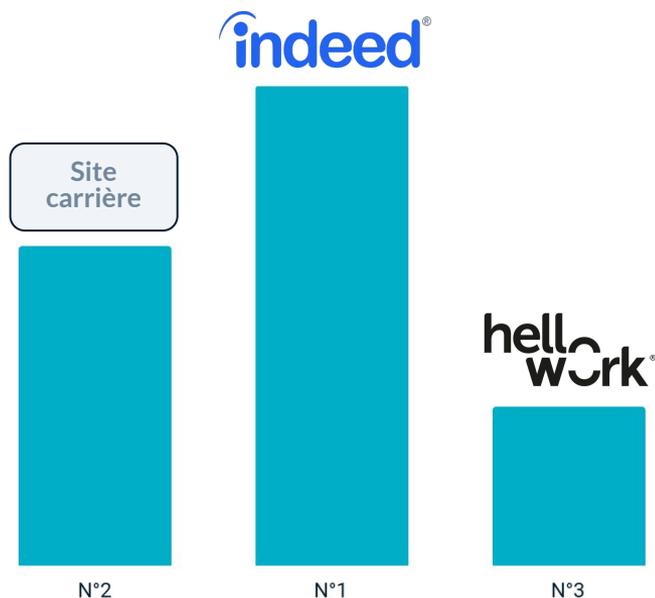
Des postes proposés en CDD au 2ème semestre 2022 par rapport à 2021. Au profit des contrats en CDI, en alternance ou en freelance.

Selon HelloWork, plus de 1,6 million d'offres en CDI ont été diffusées sur la plateforme, avec près de 500 000 offres en CDD et plus de 125 000 offres en alternance.

La précarité recule sur le marché du travail

Selon l'Insee, le taux de chômage est au plus bas depuis 2008, le taux de chômage de longue durée est au plus bas depuis 2009 et la proportion de la population en âge de travailler qui a un emploi n'a jamais été aussi élevée.

Meilleures sources de candidatures



Indeed

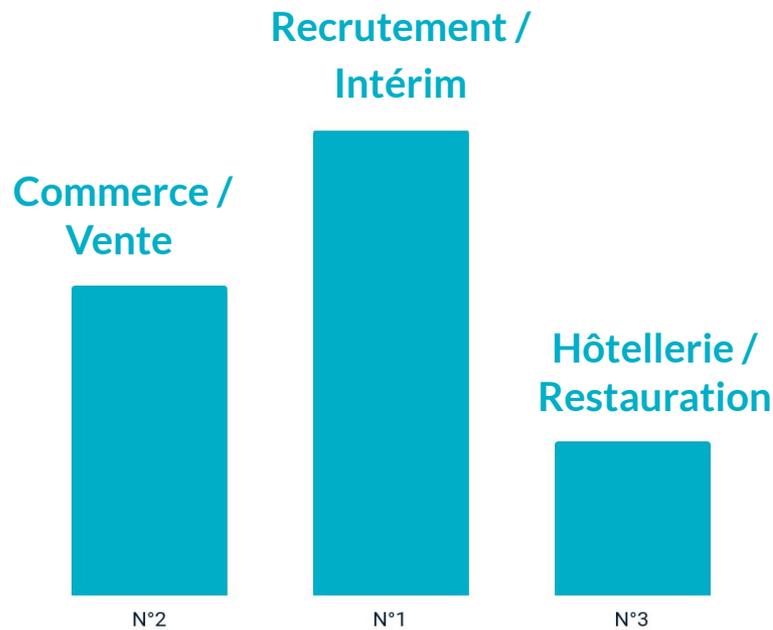
Ce jobboard confirme sa place de leader mondial avec une augmentation du volume d'offres d'emploi actuellement supérieur de 35,4% à son niveau de référence pré-pandémie, selon le site emploi lui-même.

Site carrière

Selon une étude Forbes, 79% des candidats font des recherches sur une entreprise avant de postuler et 46% font ces recherches directement sur le site carrière de l'entreprise.

Le site carrière permet de combler un grand besoin de transparence chez les candidats. Pour performer, un site carrière doit être ergonomique, cohérent dans sa communication, responsive, à jour dans ses offres et transparent.

Top 3 des secteurs en tension



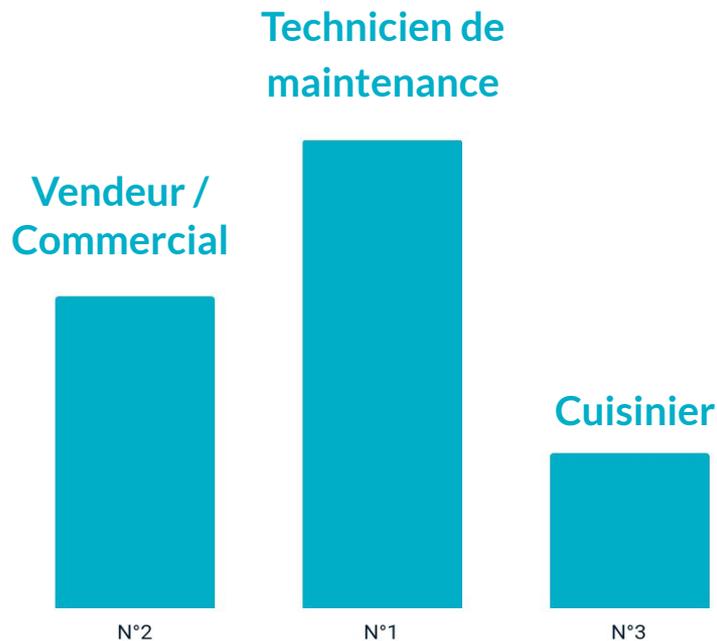
Tous les secteurs sont en forte demande de recrutements

Toutefois, on peut remarquer que les secteurs ayant le plus souffert sont ceux dont les établissements ont été fermés durant plusieurs mois. **La restauration, l'événementiel, le BTP et le tourisme** sont des secteurs qui peinent à retrouver leur pleine croissance.

Commerce/Vente

Selon Golden Bees, les offres de l'assistantat commercial (assistant commercial, assistant administration des ventes, assistant service clients...) regroupent à elles seules 35% des candidatures envoyées dans cette catégorie.

Top 3 des postes les plus recherchés



Vendeur

La pénurie des commerciaux s'accélère avec la reprise économique, et les entreprises sont soumises à rude épreuve pour recruter les meilleurs talents commerciaux, qui sont plus rapidement en proie au turnover.

Selon l'INSEE, le turnover global en entreprise avoisine les 15 % et celui dans le secteur du commerce et de la prospection atteint parfois 50 %.

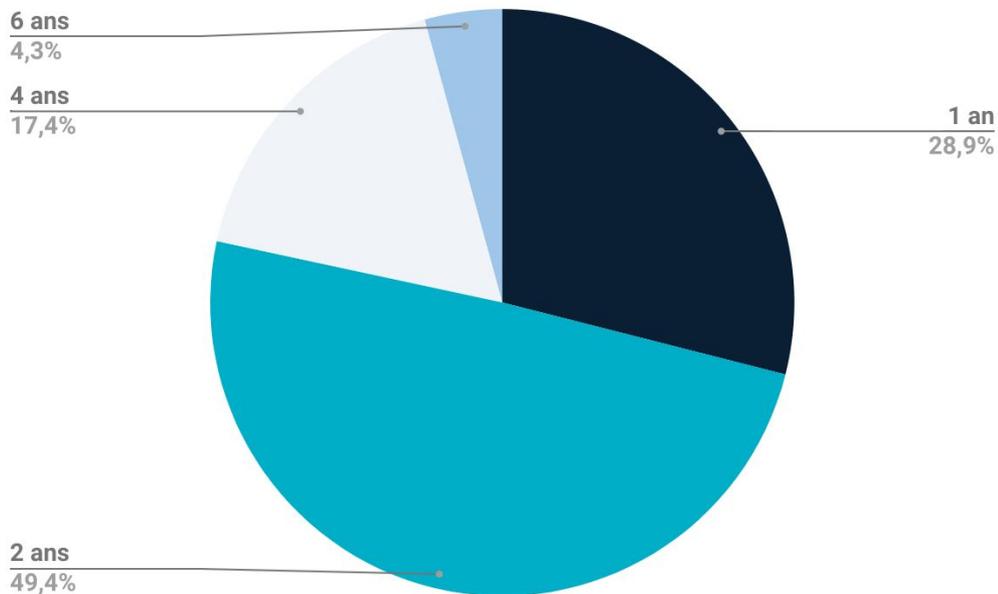
La Production en hausse

Les fonctions les plus dynamiques en intérim sur cette année 2022 sont celles de la Production/Maintenance Industrielle

Les profils les plus recherchés sont les métiers techniques bien spécifiques comme les Techniciens de maintenance, Techniciens d'exploitation, les Opérateurs de production, etc.

Niveau d'expérience

Minimum demandé par les employeurs



-19%

Sur les offres d'emploi demandant au minimum un an d'expérience sur ce 2ème semestre 2022 par rapport à 2021.

A contrario, on constate une évolution de 16% des offres d'emploi exigeant plus de 2 ans d'expérience.

Retour aux 2 ans d'expérience minimum

Selon le dernier baromètre de l'Apec, 47 % des entreprises se sont résolues à recruter un cadre n'ayant pas toutes les compétences techniques requises en 2022.

Ça ne semble plus être le cas, les employeurs cherchent des candidats plus qualifiés.

Une année 2023 prometteuse

L'année n'a pas été simple pour les recruteurs, qui ont dû faire face à deux défis : **composer avec le manque de candidats qualifiés** et **soigner l'onboarding de leurs nouvelles recrues** pour s'assurer de les fidéliser.

Les tensions sur le marché du travail que nous avons constaté sont indéniables, mais cela pose une question : **d'où vient cette pénurie de candidats ?** Vient-elle d'un réel manque de candidats disponibles sur le marché ? Ou vient-elle d'un écart qui se creuse de plus en plus entre les attentes des entreprises et celles des candidats ?

Quoi qu'il en soit, pour maintenir leur croissance, les employeurs devront faire évoluer leurs conditions d'embauches en 2023 pour répondre à ce double objectif d'attraction et fidélisation des talents. Pour cela, ils n'auront qu'une solution : **Travailler leur marque employeur pour soigner l'expérience candidat et collaborateur.** Offrir un travail qui a du sens, un environnement de travail sain, une entreprise qui propose de vraies valeurs liées à la RSE, des types de management plus participatif, des outils de qualités, mais aussi un salaire cohérent avec le marché, et la crise économique que nous connaissons tous.

Les entreprises semblent le comprendre petit à petit, c'est ce que nous montre l'enquête sur les rémunérations de WTTJ, qui indique que les entreprises ont augmenté leur budget salarial annuel de 2% de la masse salariale. **Un enjeu majeur, lorsqu'on sait que la rémunération est le critère n°1 avant de postuler pour 52 % des cadres.**

*L'étude de ce baromètre Flatchr a été réalisée sur un échantillon plus large.



Valentin Konrad
CEO & Co Founder
@Flatchr